

Synthèse des observations du public
Projet de décision de l'ASN fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes chargés des vérifications mentionnées à l'article R. 1333-172 du code de la santé publique
Soumis à consultation du public du 20 décembre 2021 au 16 janvier 2022
sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a consulté le public, par voie électronique sur son site Internet, du 20 décembre 2021 au 16 janvier 2022, afin de recueillir des observations sur le projet de décision fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes chargés des vérifications mentionnées à l'article R. 1333-172 du code de la santé publique.

Dans le cadre de cette consultation, une seule contribution a été déposée.

Par ailleurs, des contributions ont été reçues de la part du Comité français d'accréditation (COFRAC) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à la suite de la sollicitation de l'ASN.

La contribution reçue dans le cadre de la consultation sur le site internet comporte principalement des interrogations sur l'articulation des vérifications réalisées au titre du code de la santé publique et du code du travail. Cette contribution n'a pas conduit à des modifications du texte.

Les remarques suivantes du COFRAC et de l'IRSN ont été prises en compte :

- A l'article 2, la définition d' « accréditation » a été ajoutée ;
- Les articles 4 et 5 ont été modifiés pour clarifier les exigences auxquelles se conformer pour obtenir l'agrément ;
- A l'article 6, il a été précisé que tout changement concernant l'accréditation de l'organisme doit être communiqué à l'ASN ;
- L'annexe 1 a été allégée. Ainsi les exigences redondantes par rapport à la norme NF EN ISO/IEC 17020 : 2012 ont été supprimées ;
- Les exigences concernant les règles de déontologie ont été précisées.

Les exigences auxquelles seront soumis les organismes accrédités au titre du code du travail souhaitant obtenir l'agrément pour la réalisation des vérifications au titre du CSP seront détaillées dans un guide.